

Mobilités – Déplacements – Connexions

LE SCHÉMA CYCLABLE

A l'appui du projet de territoire et en lien avec le programme Petites Villes de Demain, la Communauté de communes a lancé une procédure d'élaboration du schéma cyclable intercommunal sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est de favoriser les déplacements doux et développer la pratique usuelle à vélo sur le territoire. C'est aussi permettre de protéger l'environnement en réduisant l'utilisation des véhicules.

Le maillage existant a été recensé. Les propositions de nouveaux aménagements sont à l'étude dont le franchissement du Cher entre Bléré et La Croix en Touraine.

Le schéma cyclable s'inscrit dans notre [projet de territoire](#).

AIDE MOBILITÉ RURALE – ACHAT DE VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

La Région Centre-Val de Loire subventionne jusqu'à 200 € l'achat de votre vélo électrique.

Quelle aide de la Région pour l'achat de votre vélo électrique ?

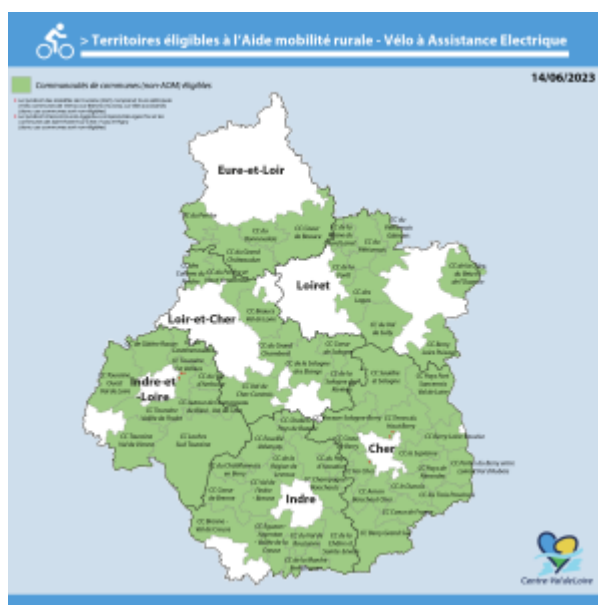
La Région accorde une aide de 25 % du coût TTC du vélo électrique, dans la limite de 200 €. Elle attribue une aide de 150 € minimum, seuls les vélos (hors VTT) d'un prix supérieur

à 600 € sont éligibles à l'aide régionale. Vous pouvez également bénéficier d'une aide complémentaire forfaitaire de 25 € pour l'achat d'un antivol de qualité.

À qui s'adresse cette aide ?

Cette aide s'adresse aux personnes âgées de 16 ans minimum à la date d'achat du vélo électrique habitant une commune sur laquelle la Région est autorité organisatrice de la mobilité locale.

L'ensemble des communes de la Communauté de communes sont éligibles à cette opération (cf cartographie des territoires éligibles).



Comment l'obtenir ?

Pour bénéficier de l'aide, vous devez acheter votre vélo électrique auprès d'un vélociste agréé par la Région sur <http://velocistes.centre-valdeloire.fr> puis déposer un dossier de demande sur <https://nosaidesenligneregion.centre-valdeloire.fr>

Qui contacter ?

Vous souhaitez vérifier votre éligibilité à cette aide financière pour l'achat d'un vélo électrique ?

Rendez-vous

sur

:

<https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire>

[Télécharger le flyer de présentation](#)

MA RÉGION À VÉLO

AIDE MOBILITÉ RURALE

**LA RÉGION
AUSSI PARTICIPE
À L'EFFORT !**

La Région
Centre-Val de Loire
subventionne jusqu'à
200 €*
l'achat de votre vélo
électrique.

* Voir conditions
au verso.

CENTRE-VAL DE LOIRE
Ma Région à Vélo

LA RÉGION ACCOMPAGNE
LES MOBILITÉS DOUCES DU QUOTIDIEN

[centre-valde Loire.fr](https://www.centre-valde Loire.fr)



EN SAVOIR +

Communauté de communes

02 47 23 58 63

[Formulaire de contact](#)